

François Dorion LL.M.

10-4 rue des Acadiens, Québec, QC, Canada, G2M 1E6
418-849-1673 dorionf@total.net

Mémoire présenté à

La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agro-alimentaire au Québec

Ce mémoire portera principalement sur la production agricole et ses aspects économiques, qui sont l'articulation d'une politique agricole saine pour une nation.

1- Le contexte.

Dans la deuxième moitié du XXème siècle, la production agricole québécoise s'est orientée vers l'élevage sous toutes ses formes au détriment de la culture des céréales et des fruits et légumes, selon l'idée que les terres du Québec seraient plus propice à ce genre d'agriculture.

Cette idée était nouvelle et démentie par l'histoire de l'agriculture au Québec; on lit entre autres dans Genèse de la Société Québécoise de Fernand Dumont qu'au XIXème siècle, le Québec, en plus d'être un important fournisseur naval, était un important producteur de blé(P.95); Cartier nous dit dans ses récits de voyage que les pois qui poussent en Gaspésie sont aussi gros que s'ils étaient cultivés et nous parle des vignes florissant sur l'Île d'Orléans

En fait, l'agriculture québécoise a toujours été tributaire, à cause du contexte colonial, des politiques économiques d'une métropole ou de l'autre.

Ce contexte a changé; bien que toujours membre du Commonwealth, le Canada a acquis au cours du XXème siècle une indépendance qu'il n'avait pas connue depuis les débuts de l'ère coloniale.

Ainsi, le Canada est devenu maître de ses politiques et n'a plus à les orienter vers le service d'intérêts coloniaux européens comme c'était le cas dans les siècles précédents; c'est vrai pour le Canada, et c'est aussi vrai pour le Québec, qui en fait partie.

De ce fait, la politique agricole du Canada et du Québec peut être orientée vers la satisfaction de ses besoins propres, exprimés dans un contexte Nord-Américain.

2- L'aspect socio-économique

Dans sa genèse de la société québécoise, Dumont nous fait voir une société québécoise profondément divisée entre les tenants de l'industrialisation et les tenants de l'agriculture; vrai ou faux, ce concept a été à la base des transformations sociales pendant la période de la révolution tranquille et ensuite, et mérite de ce fait d'être examiné.

Cette idée d'antagonisme entre l'agriculture et l'industrie n'a pas toujours été soutenue au Québec; au XIXème siècle, N. Aubin, dans son ouvrage "La chimie agricole à la portée de tous" nous fait plutôt entrevoir une société où agriculture et industrie sont des activités économiques complémentaires et intégrées.

Et de fait, aussi tard que sous la période du duplessisme avec l'électrification rurale, on a appliqué cette doctrine.

La rupture s'est produite lorsque les conditions de travail de l'industrie n'ont plus permis aux ouvriers des villes d'avoir des conditions de vie équivalentes à celles qui régnaient dans les campagnes, et qu'en conséquence une révolte économique s'est produite contre le monde agricole.

La priorité est de retenir l'agriculture québécoise, une agriculture prospère étant le gage d'une industrie prospère.

Ce lien entre la prospérité agricole et la prospérité industrielle était à la base de l'opinion d'Aubin, et est évident du fait que dépendre d'une production alimentaire étrangère augmente le prix des denrées à cause de l'éloignement des marchés et des producteurs, tout en nuisant à la prospérité des producteurs agricoles étrangers en imposant une pression à la baisse sur les revenus de production pour la même raison; c'est donc un facteur d'appauvrissement.

3- La politique canadienne

Au cours du XX^{ème} siècle, l'effort politique canadien en matière d'agriculture a consisté à spécialiser selon les régions la production agricole, l'ouest héritant des céréales, l'Ontario des fruits et légumes, et le Québec de l'élevage, en particulier du lait.

Dans ce processus, le Québec s'est trouvé titulaire de la part congrue sous la forme de l'agriculture la plus dispendieuse et la moins rentable, ce qui contribue à appauvrir le patrimoine québécois.

De façon générale, la concentration de la production a éloigné les producteurs des marchés, mettant ainsi une pression à la hausse sur les prix et une pression à la baisse sur les revenus des producteurs, créant un appauvrissement général de la population, ainsi que les conditions nécessaires à la concentration de la propriété agricole.

Cette structure agricole pouvait se justifier dans le contexte colonial, où l'agriculture devait d'abord répondre aux besoins de la métropole, mais est absolument étrangère à une société d'abord soucieuse de répondre aux besoins de ses citoyens.

Il y a donc lieu de diversifier à nouveau l'agriculture canadienne et québécoise pour répondre aux besoins alimentaires des habitants de chaque province selon leurs ressources, le surplus seulement faisant l'objet de commerce interprovincial ou international.

De cette façon, la pression à la baisse cesserait de se faire sur les revenus des agriculteurs, et la concurrence du marché de l'exportation aurait pour effet de maintenir un plancher sur les prix des denrées.

4- La politique mondiale

Le premier élément de la politique mondiale qui doit être pris en compte est le mouvement écologique et l'épuisement des ressources qui obligent à trouver des sources de

remplacement aux énergies fossiles; les bio-énergies qui sont avides de grains et de fibres végétales mettent une pression à la hausse sur le prix des céréales et des herbacées en général. De ce fait, un créneau de production plus lucratif s'ouvre pour ces cultures.

L'autre élément qui doit être pris en compte est le mouvement commercial de la mondialisation. Essentiellement, en matière agricole, ce mouvement repose sur une spécialisation de la production agricole et une diversification des marchés.

Traditionnellement, une région agricole devait se suffire à elle-même, puis nourrir la métropole dont elle dépendait; dans la perspective de la mondialisation, les régions agricoles ne se suffisent plus à elles-mêmes, mais, à cause de la spécialisation, sont interdépendantes pour l'assouvissement de leurs propres besoins.

Cela a pour conséquence que la rentabilité des exploitations agricoles ne dépend plus de la métropole qu'elles servent, mais des subventions à l'exploitation qu'elles reçoivent.

En visant à couper dans les subventions agricoles, les présentes négociations commerciales de Doha ne peuvent que forcer les régions agricoles à redevenir autonomes.

Dans cette perspective, le marché agricole du Québec sera le Québec lui-même, ainsi que la Nouvelle-Angleterre, dans l'espace économique métropolitain de laquelle la politique énergétique, commerciale et industrielle du Québec de la fin du XXème siècle nous a projetés.

Propositions

1- Profiter du phénomène de la proximité des marchés pour rediversifier l'agriculture Québécoise

2- Profiter de la demande en grains et en herbacées pour diminuer la part de l'élevage dans l'agriculture québécoise et rentabiliser l'utilisation des terres.

3- Réserver le créneau du commerce international aux surplus de production de l'agriculture québécoise.

Mise en oeuvre

1- Création de coopératives de production sur une base régionale

2- Création de coopératives de mise en marché sur une base régionale

3- Coopération avec le gouvernement fédéral sous la forme d'une agence d'exportation pour la disposition des surplus.

François Dorion